Droit européen et international public 1

UE 34

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jean-Pierre JACQUES

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	DRU22REII
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 0 / Q2 52)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR22DIPU Droit international public	26	3	NON
DR22DRE1 Droit européen 1	26	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. Au terme de sa formation, le bachelier en droit sera capable de résoudre des problèmes complexes, en autonomie ou en équipe, dans le respect des prescriptions légales et de l'évolution juridique, éthique déontologique et sociétale en recherchant des solutions argumentées ; il sera apte à évoluer dans différents types de structures et de s'inscrire dans une démarche de formation permanente, il exercera ces tâches dans le respect des règles déontologiques des professions juridiques et des mandats qui lui sont données ; d'adopter une attitude responsable, critique et réflexive eu égard aux situations juridiques qui lui seraient présentées.
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE02.1** ARES. 2.1 Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- **RE03.1** ARES. 3.1 Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique
- **RE04.2** ARES. 4.2 Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit

Autres connaissances ou compétences prérequises

Droit international public

Le cours mobilisera des éléments vus lors de UE 7 (Relation autorités publiques et citoyens)

Droit européen 1

Le cours mobilisera des éléments vus lors de l'autre Activité d'apprentissage de l'UE : Droit international public

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Droit international public

Objectifs

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de maîtriser les notions essentielles de droit international public, et plus précisément :

- Les sources du droit international et leur effets dans l'ordre juridique interne des Etats
- Les règles relatives aux relations entre les Etats.
- L'étude des sources du droit international, des sujets du droit international, des relations internationales et des modes de résolution juridique des conflits internationaux, des espaces internationaux, à travers la jurisprudence des juridictions internationales (Cour internationale de justice, Cour permanente d'arbitrage, Cour pénale internationale).

Contenu

- Etude des sujets de droit international.
- Etude des sources du droit international et particulièrement des traités (formation, effets et fin).
- Etude des règles relatives aux relations entre les Etats.
- Etude des modes de résolution des différends internationaux.
- Etude des effets du droit international dans le droit interne des Etats.

Droit européen 1

Objectifs

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de maîtriser les notions essentielles de droit institutionnel européen, et plus précisément :
- De comprendre et décrire le paysage institutionnel européen ;
- D'identifier et d'expliquer les missions, les compétences et les caractéristiques des organisations publiques européennes, principalement le Conseil de l'Europe ;
- De rechercher les sources juridiques pertinentes de droit européen (Conseil de l'Europe) ;
- D'appréhender l'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales par la Cour européenne des droits de l'homme.
- D'appréhender l'interprétation de la Charte sociale européenne par le Comité des droits sociaux

Contenu

- Etude approfondie des institutions européenne, surtout de la Cour européenne des droits de l'homme et du Comité des droits sociaux (missions, compétence, fonctionnement, procédure de la Cour et conditions de recevabilité d'un recours).
- Etude approfondie de la Convention européenne des droits de l'homme, telle qu'interprétée par la Cour européenne des droits de l'homme
- Exercices d'analyse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Droit international public

Les connaissances et la méthodologie nécessaires à l'acquisition des compétences de l'unité d'enseignement sont dispensées par :

- L'exposé théorique des principes fondamentaux et la présentation des sources pertinentes ;
- L'étude de la jurisprudence belge relative à l'application du droit international public ;
- L'étude collective d'arrêts et décisions de la Cour internationale de justice ;
- La résolution de problèmes juridiques concrets des relations internationales.

Droit européen 1

Les connaissances et la méthodologie nécessaires à l'acquisition des compétences de l'unité d'enseignement sont dispensées par :

- L'exposé théorique des principes fondamentaux et la présentation des sources pertinentes,
- L'étude collective d'arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme et du Comité des droits sociaux,
- La résolution de problèmes juridiques concrets, issus de la jurisprudence importante de la Cour européenne des droits de l'homme.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Droit international public

- Aptitude à l'identification et à la définition des sujets de droit international public.
- Connaissance des sources de droit international public et du mécanisme des sources conventionnelles (formation, exécution et fin des traités).
- Compréhension et application des effets internes des sources de droit international public.
- Aptitude à la compréhension et à l'analyse de la jurisprudence belge et internationale relative au droit international public.

Droit européen 1

- Connaissance du paysage institutionnel européen :
 - Identification des diverses institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe ;
 - Délimitation des compétences respectives des institutions européennes ;
- Aptitude à définir la compétence, la procédure et les conditions de recevabilité d'un recours à la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits sociaux ;
- Aptitude à l'analyse d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme et du Comité des droits sociaux ;

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Syllabus (notes de cours)	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien
Toute l'UE : Annexes au syllabus - Législation	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien
Toute l'UE : Syllabus (notes de cours).	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : O. Corten, F. Dubuisson, V. Koutroulis, A. Lagerwall, Une introduction critique au droit international, Éditions de l'Université de Bruxelles	Ce support de cours est disponible en bibliothèque	Lien

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : —
Une partie de l'examen est un QCM évalué à 10% de la cote globale. L'autre partie est un questionnaire avec des questions ouverts nécessitant des réponses concises et deux cas cas fictifs à résoudre.			
Les étudiants bénéficiant d’aménagements supplémentaires disposent de 50 minutes supplémentaires.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : —
Une partie de l'examen est un QCM évalué à 10% de la cote globale. L'autre partie est un questionnaire avec des questions ouverts nécessitant des réponses concises et deux cas cas fictifs à résoudre.			
Les étudiants bénéficiant d’aménagements supplémentaires disposent de 50 minutes supplémentaires.			